



Doc. 15363
25 septembre 2021

Conséquences humanitaires du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, paragraphe 3, après la première phrase, ajouter la phrase suivante:

«Elle déplore vivement que cet engagement commun soit resté sans suite pendant toutes ces années, les négociations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan au cours des trois dernières décennies n'ayant donné aucun résultat tangible.»

Déposé par:

SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE/AD
ARPADARAI Nigar, Azerbaïdjan, CE/AD
GADIRLI Erkin, Azerbaïdjan, CE/AD
GANJALIYEV Tural, Azerbaïdjan, CE/AD
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
JAFAROV Kamal, Azerbaïdjan, CE/AD

1. 2021 - Quatrième partie de session

